



**Nombre de conseillers**

|               |   |
|---------------|---|
| • En exercice | 7 |
| • Présents    | 7 |
| • Votants     | 7 |
| • Absents     | 0 |
| • Exclus      | 0 |

**République française  
Département des Vosges  
Commune de Montmotier**

Date de convocation : vendredi 09 octobre 2026

Date d'affichage : lundi 26 octobre 2026

Le seize octobre deux mil vingt-six, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Montmotier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre POIROT, Maire.

**Etaient présents** :

Mesdames Christelle PETITJEAN, Marie Claude PETITJEAN et Marie-Line TRONCHE.

Messieurs Denis DAUTREY, Bruno JOLLY, Jean-Pierre POIROT et Maxime ZIELONY.

**Procuration** :

Néant

**Secrétaire de séance** : Monsieur Maxime ZIELONY.

---

**Délibération N°44/2026 DEMANDES D'ADHESION AU SMIC**

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal du mail de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges à se prononcer sur les demandes d'adhésion présentées par :

- la commune de Zincourt - 77 habitants
- le Syndicat intercommunal du secteur scolaire de Xertigny – siège : Xertigny
- le SIVU de Bellevue – siège : Rouvres-en-Xaintois
- le SIVU scolaire de la Haute Vallée de la Plaine – siège : Vexaincourt
- le RPI Nayemont les Fosses et Pair et Grandrupt – siège : Nayemont les Fosses
- la commune de Marey - 72 habitants
- le Syndicat intercommunal de regroupement pédagogique d'Evaux et Ménil – siège : Evaux et Ménil

Il convient de se prononcer sur ces demandes d'adhésion.

Le Conseil municipal, **à l'unanimité** valide ces demandes d'adhésion.



Signé par Jean-Pierre POIROT (COMMUNE DE  
MONTMOTIER),  
le Maire  
le 26/10/2026 à 12:02:59  
Ref:12053433-18224521-1-D